



Le ~~+~~ syndical

SYNDICAT AUTONOME DES PRÉFECTURES ET DE L'ADMINISTRATION CENTRALE DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



BULLETIN D'ADHÉSION

2026

Merci de nous préciser tout changement récent d'état civil et/ou d'affectation.

NOUVELLE ADHÉSION

RENOUVELLEMENT

Civilité Madame Monsieur

Date de naissance

Nom _____ Prénom _____

Téléphone

Grade

Indice majoré

Affectation / Département

Fait à

Email

Le

Signature

MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE

Indice majoré	Montant annuel de la cotisation	Coût réel après crédit d'impôt
Jusqu'à 399	54,00 €	18,36 €
400 à 499	64,00 €	21,76 €
500 à 599	76,00 €	25,84 €
Supérieur à 599	86,00 €	29,24 €

Vous bénéficiez, que vous soyez imposable ou non, d'un crédit d'impôt égal à 66% de votre cotisation.*
*** sauf déclaration aux frais réels où la cotisation est comptabilisée dans les frais professionnels.**

Le formulaire d'adhésion est à envoyer au représentant de la section locale ou à l'adresse indiquée ci-dessous :

SAPACMI

11, rue des Saussaies - 75008 Paris

Tél : 01 40 07 23 95 • sapacmi@interieur.gouv.fr • www.sapacmi.fr